



Mon mari m'a quitté et à entamé une procédure de divorce

Par **claire1603**, le **08/02/2010** à **20:40**

Bonjour,

mon mari m'a quitté et à entamé une procédure de divorce. Nous avons une maison en commun où je vis actuellement. Nous avons deux filles de 3 et 5 ans pour lesquelles nous avons mis en place une garde alternée.

Mon futur ex-mari paye la moitié des prêt de la maison chaque mois mais il se permet de rentrer dans la maison qd je suis absente sans m'en avertir.il va sur internet,vient prendre des vêtements pour les enfants...Je veux savoir si il est ds son droit ou si je peux faire changer les serrures. Pour l'instant je ne sais pas si je vais reprendre la maison,je vais voir avec mon banquier si je peux reprendre le prêt.

merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **08/02/2010** à **20:58**

Bonsoir,

Dans la mesure où vous n'êtes pas divorcés et à moins que l'ordonnance de non -conciliation stipule que vous avez la jouissance de ce bien , votre mari a les mêmes droits que vous concernant cette maison.

Vous n'êtes pas en droit de changer les serrures.

Du fait que votre mari ait quitté le domicile conjugal, avez-vous déposé une main-courante à la gendarmerie pour abandon du domicile conjugal ?
Cela pourrait vous être utile pour votre divorce.

Bon courage.